



Stéphane Soumis

À vos marques, prêt, partez !

Le départ est donné pour cette nouvelle année. Pour certains d'entre vous, le début peut prendre les allures d'un sprint, mais rappelons-nous qu'il s'agit en fait d'un long marathon. Permettez-nous donc de jouer aux entraîneurs en vous rappelant que si vous voulez franchir la ligne d'arrivée, il faut bien vous hydrater (prendre vos pauses et autres temps de repos). Mais encore plus important! Il faut respirer (ne pas s'isoler, ventiler au besoin). Il s'agit d'une course qui se fait en équipe, il est donc primordial de voir à accompagner nos confrères de travail qu'ils soient nouveaux ou anciens. Si toutefois certains d'entre vous le vivaient comme une course à obstacles, ne tardez pas trop à rentrer en contact avec nous!

Une année syndicalement bien remplie!

Du côté du syndicat, l'année qui s'amorce s'annonce pleine de défis. Pensons simplement à la négociation des arrangements locaux et au renouveau syndical que nous voulons implanter. Ce sont là deux des principaux dossiers pour lesquels nous aurons besoin de votre collaboration et pour lesquels vous serez sollicités. Vous remarquerez aussi qu'exceptionnellement, nous devons vous convoquer pour une assemblée générale spéciale très tôt en ce début d'année. Soyez assurés que nous sommes conscients des inconvénients que cela peut causer, mais nous devons respecter nos statuts. Espérant vous y voir en grand nombre...

D'ici là, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe, un bon début d'année 2016-2017 !

Assemblée générale spéciale

Date : 29 août 2016

Lieu : Auditorium du Centre communautaire Roussin au 12125 rue Notre-Dame E, Montréal, H1B 2Y9

Accueil : de 18 h 30 à 19 h 00.

Projet d'ordre du jour joint avec cet envoi

Soirée pour la journée nationale du personnel de soutien scolaire FPSS-CSQ

23 septembre 2016

Cette année, la journée nationale du personnel de soutien scolaire du (FPSS-CSQ) aura lieu officiellement le 30 septembre. Par contre, le SSÉPÎ-CSQ organisera sa soirée habituelle vendredi, le 23 septembre.

L'exécutif du SSÉPÎ-CSQ vous recevra dès 18h à la salle Raymond-Mayer du Centre Roussin, 12 125 Notre-Dame à Pointe-aux-Trembles.

Nous vous attendons en grand nombre, il faut réserver avant le 9 septembre 2016 car les places sont limitées. Seuls les détenteurs de billets pourront assister à la soirée.

Un repas chaud vous sera servi (poulet, poisson sur demande en réservant votre place). En soirée, vous aurez la chance de voir Émile Bilodeau, récipiendaire du prix FEQ à Granby en 2014. La soirée se terminera avec le DJ Miroslav.

Nouveauté : Apportez votre boisson alcoolisée (soyez raisonnables !)

Pour nous joindre : 750, 16^e avenue local 8, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3M7

Téléphone : 514-642-5899 Télécopieur : 514-642-6035

site : www.ssepi.lacsq.org Courriel : d88.ssepi@lacsq.org

Programme d'aide aux employées et employés (PAE) : Shepell-FGI : 1-800-361-2433

Agentes et agents de liaison recherchés pour 2015-2016

Comme à chaque début d'année scolaire, nous sommes à la recherche de gens qui désirent s'impliquer comme agente et agent de liaison.



Nous vous rappelons que la personne qui se présente comme agente ou agent de liaison s'engage à :

- recevoir et à distribuer l'information syndicale pendant son temps personnel.
- agir à titre de «personne liaison» entre les membres de son milieu et le conseil exécutif.
- résumer les rencontres du conseil de liaison aux gens de son milieu sous la forme souhaitée (par exemple de façon verbale ou écrite).
- se présenter assidûment aux rencontres des agents de liaison et y participer activement et positivement.
- comprendre l'importance de son rôle.

À raison d'un minimum de 2 rencontres par année, vous serez libéré par le syndicat pour participer aux rencontres qui se terminent généralement vers 16 h. Vous pouvez effectuer un vote secret si plusieurs personnes dans votre milieu manifestent la volonté de remplir ces fonctions cette année. De plus, vous devez nommer une personne qui représentera le personnel de soutien aux rencontres du conseil d'établissement de votre milieu. Nous attendons les deux formulaires dûment remplis par courrier interne ou par télécopieur (514-642-6035) avant le 30 septembre 2016.

Merci de votre investissement !



Montant forfaitaire et augmentation salariale

Nous y sommes enfin! Le montant forfaitaire sera versé sur la paie du 15 septembre ou du 29 septembre. Rappelons-nous que ce forfaitaire est de 0.30 ¢ par heure travaillée entre le 1er avril 2015 et le 1er avril 2016. L'augmentation de 1.5% prévue depuis le 1^{er} avril 2016 sera versée rétroactivement au même moment. Nous désirons souligner le travail colossal que nos agentes et agents de bureau doivent faire en cette rentrée particulière!

Saviez-vous que ?

Une nouvelle année scolaire débute et il est important de la commencer du bon pied! Il est primordial d'exiger que votre temps supplémentaire soit déclaré à la commission scolaire. Dans le cas contraire, vous pourriez perdre les heures que vous avez faites en dehors de votre horaire régulier. Selon les arrangements locaux, clause 8-3.01, il est bien indiqué que : « Toutes les heures supplémentaires doivent être déclarées à la commission au moment où elles sont effectuées ». Alors en sachant cela, pour vous éviter des désagréments, assurez-vous que vos heures supplémentaires apparaissent sur votre relevé de paie.

